

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	09
- En exercice	09
- présents	7
- votants	8
- absents	1
- exclus	0

Date de convocation :

23 juin 2021

Date d'affichage :

23 juin 2021

Date de réunion :

01 juillet 2021

Séance du 1^{er} juillet 2021 de la Caisse des Écoles de Jouy sur Eure
L'an deux mil vingt-et-un, le premier juillet à 17 heures, se sont réunis
Les membres de la Caisse des Écoles sous la Présidence, de Monsieur
ALLAIN Philippe.

Les membres de la Caisse des Écoles se sont réunis au nombre prescrit par la
loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle
des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Chantal DUCHANGE – Lorraine FERRÉ – Béatrice
LOUVET – Leïla MELOUKI - Hélène MOINET – Ludovic ROBERT –
Chantal SAGALA – Frédéric SIMON.

Absents excusés :

Lorraine FERRÉ

Procurations :

Ludovic ROBERT à Philippe ALLAIN

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe -

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de
procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou
établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que le déroulement de carrière du cadre d'emploi adjoint technique territorial permet l'avancement
au grade adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Considérant que cet avancement de grade est assujéti à la création de poste adjoint technique territorial principal
de 2^{ème} classe.

Monsieur le Président propose aux membres de la Caisse des Écoles de créer un poste d'adjoint technique
territorial principal de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de service de 31,95/35^{ème}, à compter du
01/07/2021.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique au grade adjoint technique
territorial principal de 2^{ème} classe. La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre
d'emploi concerné.

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le 13/07/2021

ID : 027-212703581-20210701-2021_DELCD0006-DE

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Monsieur le Président invite les membres de la Caisse des Écoles à délibérer.

Après délibération, les membres de la Caisse des Écoles à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de service de 31,95/35^{ème}, à compter du 01/07/2021.
- Accepte que cet emploi soit pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Technique au grade Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe. La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emploi concerné. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
- Demande que le tableau des emplois d'Adjoints Techniques, service scolaire, soit ainsi modifié à compter du 01/07/2021 :
 - Filière : Technique
 - Service : Affaire scolaire
 - Grade : Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe
 - Ancien effectif : 0
 - Nouvel effectif : 1
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal et de transmettre et signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Chantal DUCHANGE	Lorraine FERRÉ	Béatrice LOUVET	Leïla MELOUKI
Helène MOINET	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Frédéric SIMON	

Le Président
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 13/07/2021
Reçu en préfecture le 13/07/2021
Affiché le 13/07/2021
ID : 027-212703581-20210701-2021_DELCDE0006-DE